

ERGOTHÉRAPIE

Fiche d'information portant sur les vestes et les couvertures lourdes

De plus en plus, les vestes et les couvertures lourdes (à poids, lestées, pondérées...) sont commercialisées en affirmant avoir un effet calmant, pouvoir améliorer le sommeil, augmenter l'attention à la tâche, etc. Ces items sont facilement accessibles au grand public à l'internet ou dans la communauté, mais les précautions et considérations importantes pour la sécurité lors de leur utilisation ne sont pas toujours partagées de façon transparente.

Le but de ce document est d'offrir de l'information et de l'éducation de base pour la population générale sur les vestes et les couvertures lourdes. Ce n'est pas pour commenter sur l'impact ou l'utilisation thérapeutique des ces items chez les enfants. La recommandation d'un ergothérapeute autorisé est toujours nécessaire pour l'utilisation appropriée et sécuritaire de ces items par rapport au profil de l'enfant.

Précautions générales sur l'utilisation des vestes et des couvertures lourdes:

- Le consentement éclairé du parent/tuteur doit être obtenu avant l'utilisation. L'enfant doit donner son consentement/assentiment à l'utilisation à chaque occasion (verbal, gestuel, ou autre, selon ses capacités de communication).
- Consulter un professionnel de la santé afin de déterminer si une contre-indication existe; telle qu'une condition respiratoire, cardiaque, cutanée, circulatoire, immunitaire (allergie), d'hypotonie, d'hypertonie, d'épilepsie et/ou autre.
- L'enfant doit toujours être supervisé par un adulte attentionné et responsable.
- Elles ne doivent jamais être utilisées en conséquence, en punition ou sous la forme d'une contrainte/contention.
- L'enfant doit avoir les capacités cognitives et physiques pour pouvoir enlever la veste ou la couverture lourde lui-même, à tout moment, s'il le désire (par exemple : s'il n'est pas confortable, s'il a trop chaud, si c'est trop lourd, ou autre raison).
- Elles ne doivent jamais recouvrir la tête, le visage ni le cou de l'enfant.
- Les signes vitaux de l'enfant doivent toujours être observables à l'adulte qui le supervise.
- Ne pas enrrouler l'enfant ni lui permettre de s'enrouler dans la couverture lourde.
- Un ergothérapeute autorisé doit être consulté pour prescrire les détails d'utilisation sur mesure tels que le poids, la durée et la fréquence car ceux-ci doivent être individualisés selon le profil de l'enfant et en fonction de l'effet désiré.

Julie Coulombe Erg. Aut. (Ont.)

Ergothérapeute
Consortium pour les élèves du nord de l'Ontario
Tél. : 705-806-6673, poste 203
julie.coulombe@cenord.ca
www.cenord.ca

Kaylee O'Connor-Bergeron Erg. Aut. (Ont.)

Ergothérapeute
Conseil scolaire public du Grand Nord de l'Ontario
Tél. : 705-671-1533, poste 2293
kaylee.oconnor-bergeron@cspgno.ca
www.cspgno.ca

Julie et Kaylee aimeraient remercier Elyse Lebeau Erg. Aut. (Ont.) du CTE Enfants NEO, Suzanne Denis Erg. Aut. (Ont.) du CTE La place des enfants et Erin Millette Erg. Aut. (Ont.) et l'équipe d'ergothérapeutes du CTE Cochrane-Temiskaming pour leur contribution à la révision de l'information présentée dans ce document.



Mars 2021

Références :

Alberta College of Occupational Therapist (2009). Commentary on l'Ordre des ergothérapeutes du Québec's Position Statement on Use of Weighted Covers. acot.ca
Ordre des ergothérapeutes du Québec (2008). OEQ position statement on the use of weighted covers. oeq.org
Saskatchewan Society of Occupational Therapists. (2019). SSOT Position Paper: Use of Weighted Items. Saskatoon, SK: SSOT ssot.sk.ca
L'utilisation des couvertures, des vestes et autres objets lestés auprès des enfants : information, mise en garde et précautions d'usage. Montréal, Québec : Centre de liaison sur l'intervention et la prévention psychosociales (CLIPP), Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS); 2011. 7 pages.